

Epreuve - Matière : 104 - 5511

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Face à la forte inactivité physique présente chez les jeunes où $\frac{3}{4}$ des enfants entre 11 et 17 ans n'atteignent pas les recommandations de l'OMS¹ (F. Lané, "Immersions les courbes", 2023), certains acteurs de la discipline estiment que la performance physique doit être une finalité de l'EPS à l'instar des tests physiques organisés à l'entrée du collège. Cependant, en tant que discipline scolaire qui fait "apprendre par corps" (Faure, 2011) l'EPS actuelle s'inscrit dans la formation d'un citoyen lucide et autonome (programmes EPS du S4C, 2015). Dès lors nous tâchons d'analyser la place de la performance au sein de la discipline, oscillant entre moyen et finalité au regard de ses définitions sociale et scolaire depuis la fin du XIX^e siècle.

La performance renvoie à la notion d'efficacité dans une pratique où l'individu va essayer d'atteindre un objectif inhérent à cette pratique. Au regard de l'évolution du contexte social, la performance s'est vue attribuer de nombreux objectifs selon les enjeux prioritaires de chaque période. De ce fait des performances ont co-existé au même moment, où l'une domine sur l'autre car elle porte une vision jugée plus actuelle. En tant que discipline scolaire, comment l'EPS s'est appropriée la notion de performance afin de s'inscrire dans les enjeux sociaux et scolaires ?

Depuis son obligation d'enseignement à l'École (loi Gaudry,

1/8...

1880), la discipline s'est conformée au contexte scolaire en contribuant à la formation du citoyen défini par la société. En sachant que cette finalité est cadrée par les textes officiels, il serait intéressant d'analyser le rôle de la performance en leur sein afin de constater si la notion est vue comme un moyen ou une finalité. Pour compléter notre analyse, nous allons nous appuyer sur l'aspect pratique de la discipline (contenu et support) dans le but d'apprécier la conformité ou la différenciation des pratiques vis-à-vis des textes dans l'utilisation de la performance en EPS.

Ainsi, nous montrerons que la performance a toujours été présente en EPS dans le but de répondre aux enjeux sociaux et scolaires. Nous la retrouvons au sein des textes officiels, des contenus et des supports même si sa définition a évolué depuis la fin du XIX^e siècle. De ce fait, sa redéfinition constante dans la société a impacté sa place en EPS. Si la finalité de la discipline a été de former un citoyen utile, sportif puis réflexif et autonome, la performance a pu être un moyen tout comme être confondue avec les finalités évoquées.

Néanmoins la mutation du contexte social et scolaire a ouvert les portes à certains acteurs qui ont proposé une prise en charge innovante de la performance en EPS.

Dans cette première partie allant de 1880 (loi Congès) à 1945 (date où les groupes physiologiques redéfinissent la vision de la performance en EPS), les acteurs de l'EPS souhaitent former un citoyen utile pour la société. Dans un contexte de guerres (Défaite de Sedan, 1870 ; Guerres mondiales) et de révolutions industrielles (50 000 km de voies ferrées au début du

20^e siècle ; Bonchamp, "Révolution industrielle en France", 2020), la performance est définie de deux façons : la performance militaire, savoir tenir et se battre, et la performance à visée hygiénique, développer son corps pour travailler. Ainsi ces performances se sont succédées davantage en tant que finalité qu'en tant que moyen, en répondant à la volonté de l'EP de former un citoyen fort pour être utile.

En effet nous retrouvons cette tendance au sein des textes officiels où la volonté des législateurs est de transmettre des valeurs patriotiques (courage, honneur) puis de mesurer les capacités physiques des enfants. Nous pouvons évoquer ainsi les bataillons scolaires où l'idée est de ² rassembler un ensemble d'élèves pour des exercices gymniques et militaires ² comme ² le tir ou la marche ² (Ducot 1882) dans le but d'être performant sur le champ de bataille. Néanmoins cette mise en œuvre n'a été qu'éphémère car jugée non-adaptée pour les enfants (Bourzac, "les bataillons scolaires en France", 2004) ce qui a redéfini la notion de performance attribuée à l'EP. La performance à visée hygiénique devient alors dominante où les législateurs de la discipline imposent de mesurer les qualités physiques des jeunes dans le but de performer dans l'industrie française. Nous pouvons évoquer la force dans le code de la force (1911), la vitesse, l'adresse, la résistance et la force dans le coefficient VAREF (traité d'éducation physique, 1930) ou les indicateurs liés aux épreuves physiques du Brevet Sportif Populaire en 1937 (malgré le contexte de renouveau social, éloignant la performance des priorités du Front Populaire par les Accords de Matignon, 1936).

Par ailleurs, l'évolution des contenus a aussi vocation à placer la performance en tant que finalité en EP à l'image des méthodes employées. La co-Réalisation des méthodes suédoise (mouvements saccadés) de Timië, française (mouvements complets, enondés et continus) de Demenij et naturelle (mouvements dits "naturels" du corps) d'Herbert soumettent l'idée qu'il faut développer les corps des enfants afin d'être performant face aux enjeux sociaux présents. Pour ce faire, le moyen utilisé se rapproche davantage à l'ordre et la discipline à l'image des manuels de 1881, 1891 et 1907 où des ordres sont prescrits tels que ² Attention, marche, un, deux, cessez ² ou sous l'occupation en formant des hommes et des femmes au milieu de leurs capacités (IO de 1941).

Néanmoins la performance peut aussi être vue comme un moyen, notamment dans l'éducation des filles. L'idée est de leur faire réaliser des exercices d'assouplissements en les orientant vers la danse (Attali et Saint-Martin, 2004). La performance physique doit leur permettre d'être gracieuse et attirante afin d'enfanter plus aisément (Liotard, 1935), d'où la vision d'une performance comme moyen plutôt qu'une finalité.

Dans cette deuxième partie allant de 1945 à 1983 (date où la performance est moins importante au Baccalauréat), les acteurs de l'EPS souhaitent former un citoyen sportif. Dans un contexte de sportivisation de la société et de massification sociale (Berthoin, 1953; Capelle - Foucllet, 1963; Haby, 1975), la performance est vue comme hygiénique, être en bonne santé à la sortie de la guerre (-3 cm de taille chez les jeunes, Rapport Croix-Rouge de 1945) et compétitive (diffusion du sport-spectacle par l'Office de Radiodiffusion Télévision Française; Attali, "Sport et médias", 2010). Ainsi la succession de ces définitions ont placé la performance comme un enjeu social et, de ce fait, comme une finalité de l'EPS.

Nous retrouvons cette idée au sein des textes officiels où la performance a évolué tout en gardant son statut de finalité. En effet les groupes physiologiques (IO de 1945) et le courant hygiénique (IO de 1953) définissent un cadre sanitaire où les élèves en EPS sont triés selon leurs capacités physiques pour recevoir un enseignement plus adapté. Seulement, la finalité de cet enseignement réside dans le développement physique afin d'être performant sur le plan médical. À cette période, le sport est vu comme "le moyen de meubler sainement son temps libre" (Nourisson, "À votre santé!", 2002) ce qui renvoie à cette finalité performative. Ensuite, la redéfinition de la notion de performance du point de vue compétitive renforce sa place dans la mesure où l'EPS est jugée "selon les normes sportives" (B. Cuitiez, "Rencontre avec l'AZ", 2004). Ici les circulaires de 1962 et de 1972 ainsi que le décret Mazeaud de 1975 confirment nos propos en mettant en place un triptyque d'initiation, d'entraînement et de compétition en parallèle des Centres d'Animation Sportif en EPS afin de détecter une élite sportive.

Concours section : CAPEPS ext

Epreuve matière : Epreuve disciplinaire

N° Anonymat : N260NAT1042962

Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : 101 - 5511

Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Par cette détention, la performance à visée compétitive conserve son statut de finalité dans un contexte de sportivisation intense, accélérée par les JO de Rome en 1960 où la France n'obtient pas de médailles d'or.

Les supports en EPS vont aussi en ce sens à l'image du Handball qui est utilisé comme un moyen de motiver les élèves à réaliser des exercices de correction posturale, où ces élèves n'attendaient que la fin du cours³ (Rapport d'inspection de mars 1947, René Spinali, 1998). Par ailleurs la natation est aussi un moyen de rendre les pratiquants performants du point de vue hygiénique puis compétitif. En effet les pratiquants sont passés d'un enseignement de la brasse traditionnelle sur 20-30 m pour se déplacer en sécurité, à un enseignement du crawl par la technique de nage dans le but de rendre performant les jeunes lors des compétitions (Auvray, "Une histoire de la natation par les enseignants de terrain", 2013).

Cependant, certains acteurs de la discipline ont proposé une autre utilisation de la performance physique en EPS afin de répondre aux enjeux liés à la manifestation scolaire. En effet les stages Maurice Baquet, organisés par R. Hérand et R. Deleplace, avaient pour vocation de mettre en avant un sport éducatif de masse où la performance serait adaptée à l'enfant pour qu'il apprenne.

Bien que ces stages soient vus comme une ² révolution pédagogique¹ en pouvant devenir des ² concepteurs raisonnés² (extraits du SNEP passés par ces stages, UFR Besançon, Youtube, 2016), ils ont lieu en vacances ce qui réduit la diffusion de cette nouvelle vision de la performance comme moyen d'éducation.

Dans cette dernière partie allant de 1983 à nos jours, les acteurs de l'EPS souhaitent former un citoyen réflexif et autonome. Dans un contexte social marqué par les crises économiques (chocs pétroliers de 1973 et 1979) favorisant le chômage et la hausse des inégalités sociales et culturelles (hausse des bénéficiaires du Revenu Minimum d'insertion, Bresson "sociologie de la précarité", 2008), la performance est vue comme le moyen de réussir à l'école et donc de favoriser l'insertion sociale (Dubet, 2022).

Afin d'illustrer nos propos, nous prenons appui sur les textes officiels qui ont incités les praticiens à se décentrer d'une logique de compétition pour aller vers une logique d'inclusion. En effet la réforme du Baccalauréat de 1983 invite les enseignants à évaluer ¹ les connaissances des élèves, leur participation et la maîtrise de l'exécution¹. Ici la performance doit être le moyen pour les élèves de connaître la pratique pour ensuite restituer leurs connaissances à l'aide de QCM (G. Combarz, "Sociologie de l'Education Physique", 2003). Au regard de cette interprétation, les législateurs ont précisé leurs pensées sans pour autant remettre en cause la place de la performance en tant que moyen d'éducation. Ici les IO de 1985 et les programmes de 1996 soumettent l'idée d'évaluer les progrès de l'individu sur un cycle d'enseignements. Nous retrouvons alors la performance en tant que moyen d'atteindre ces progrès. Dans cette continuité le socle commun de compétences et de connaissances de 2005 ainsi que le SGC de 2015 demandent aux enseignants de développer des compétences

transversales aux élèves, telles que "s'exprimer" ou "développer des méthodes et outils pour apprendre" à travers la pratique physique en EPS.

De ce fait la performance doit être le moyen pour les jeunes d'atteindre ses compétences jugées nécessaires.

Par ailleurs, les contenus proposés par les enseignants contribuent à nos propos. Nous observons un virage lié à la performance physique où cette notion est une finalité dans les pratiques en début de période, à l'image d'un apprentissage technico-centré de la natation dans les années 90 (Auvray, 2013) vers une utilisation de la performance comme moyen d'apprentissage. En effet le traitement didactique des activités scolaires de référence met en avant cette idée à l'image de la promotion des activités non-fédérales (3x500m, pentabond) dans les programmes de 2002 ou des Formes de Pratiques Scolaires envisagées par le CEDREPS en 2006. Le traitement didactique vise à identifier et mettre en avant des contenus liés aux textes officiels cités précédemment comme la gestion de ses ressources physiques ou la conservation de vitesse. Pour développer ces compétences, les enseignants utilisent la performance spatiale liée à l'activité comme moyen pour former un citoyen réflexif et autonome. Dans cette perspective et au regard de la loi 2005 sur la redéfinition du handicap comme "une situation face à un environnement qui pose problème" (Garel, Revue EPS, 2015), les contenus ont été individualisés à l'image de l'auto-référencement porté par Hamula ("être champion de soi-même", 2015). L'objectif est donc de rendre la performance adaptée aux possibilités de chacun afin "d'accéder aux mêmes apprentissages mais par des chemins différents" (S. Texier, "EPS inclusive : un allant de soi à dépasser", conférence AE-EPS, 2022). Dès lors, nous comprenons que la performance physique est un moyen d'accéder à la réussite scolaire pour former des citoyens réflexifs et autonomes.

Cependant les supports du sport scolaire conservent une mise en avant de la performance sportive en tant que finalité ce qui questionne le courant dominant évoqué. Si la loi Avice (1984) demandait à l'EPS et au sport scolaire de "contribuer à la rénovation du système éducatif, à lutter contre l'échec scolaire et à réduire les inégalités sociales et culturelles" en diversifiant par exemple ses pratiques (Goujon, directeur de l'UNSS, 1997), nous remarquons que "30% des activités proposées sont compétitives" (Rapport IGEN, 2024). Nous comprenons alors que l'AS reste un moment

en EPS où la performance est la finalité alors même qu'elle pourrait donner l'accès à des pratiques physiques et sportives aux élèves défavorisés n'ayant que peu d'accès à cette culture physique nécessaire aux exigences sanitaires actuelles.

A travers ce devoir nous avons tenté de montrer que la performance a toujours été présente en EPS et utilisée de façon disparate par ses acteurs. En effet cette notion a longtemps été confondue avec les finalités de la discipline concernant la formation d'un citoyen utile, sportif, puis réflexif et autonome. Néanmoins certains acteurs ont tenté et tentent toujours de faire évoluer la prise en compte de la performance au sein de la discipline dans le but de répondre aux exigences social, climatique et sanitaire présents dans la société (G. Dietrich, "Quelle EPS pour répondre aux défis d'aujourd'hui?", *Bisecteur pédagogique* n°55, 2024). De ce fait il serait intéressant de comprendre comment la performance en EPS peut contribuer aux apprentissages afin qu'elle devienne un moyen d'atteinte de ces derniers sans pour autant nuire à d'autres enjeux comme le vivre-ensemble par la comparaison sociale des adolescents (Berthouze-Aranda et al. 2011).